

Durée

3,5 heures (1/2 journée)

Pré requis

- * Maîtriser la langue française,
- * Être médicalement apte aux travaux en hauteur.
- * L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies .

Personnes concernées

Toute personne chargée de travaux dans des situations dites de travail en hauteur.

Type de formation : Présentiel

Objectifs

- * Connaître les exigences réglementaires concernant les EPI (Equipement de protection individuelle) et les moyens d'accès pour le travail en hauteur,
- * Contrôler et savoir porter les harnais et systèmes d'arrêt de chute,
- * Contrôler les moyens d'accès pour le travail en hauteur en vue de détecter toute défectuosité pouvant entraîner un accident.

Durée de validité

Article R.4141-2 : « l'employeur informe les travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité d'une manière compréhensible pour chacun. Cette information ainsi que la formation à la sécurité sont dispensés lors de l'embauche et chaque fois que nécessaire »

Méthode pédagogique

- * Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées.
- * Echange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.

Moyens pédagogiques

- * Salle de formation équipée de tables, de chaises, d'un tableau, d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur,
- * Equipements complets nécessaires à la formation pratique,
- * Remise de document regroupant l'ensemble de la formation.

La formation est assurée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

Parcours pédagogique

1. Préambule

Présentation des objectifs de la formation.

Présentation du programme de la formation et de l'itinéraire pédagogique.

2. Généralités.

Présentation du contexte réglementaire en ce qui concerne :

- Les systèmes d'arrêt de chute,
- Les moyens d'accès en hauteur.

3. Les systèmes d'arrêt de chute.

Les risques et mesures de prévention liés :

- * aux chutes d'objets et de personnes,
- * d'électrification à l'approche de lignes aériennes,
- * d'écrasement liés à l'utilisation de nacelle.

Le contrôle des différents éléments constituant le système d'arrêt de chute :

- * Le harnais,
- * La longe,
- * Les absorbeurs d'énergie, les connecteurs,
- * Les étriers.

Le port du harnais, la notice du harnais, les points d'ancrages, le facteur de chute, le tirant d'air.

4. Les moyens d'accès en hauteur.

Le contrôle des moyens d'accès pour le travail en hauteur :

- * Les échelles,
- * Les escabeaux,
- * Les plates-formes individuelles roulants,
- * Les échafaudages (**ne comprend pas la formation à l'utilisation des échafaudages**).

5 . Partie pratique.

- Le contrôle de l'état de son matériel,
- Port et réglage su harnais des langes et des mousquetons

6.Evaluation des connaissances et du savoir-faire.

- questionnaire de type QCM (10 questions) .
- correction collective et reprise en commun des thèmes n'ayant pas été assimilés.



Attestation de formation délivrée en fin de formation.